



CONCOURS
ASSISTANT-MEDICO-ADMINISTRATIF DE
CLASSE SUPERIEURE DE LA FONCTION
PUBLIQUE HOSPITALIERE
branche Assistance de régulation médicale

ANNEE 2026

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ETABLISSEMENT :

Cadre réservé à l'Administration	Date Arrivée	Contrôle



IDENTIFICATION DU CANDIDAT

M Mme

NOM : Prénom(s).....

NOM de jeune fille :

Nationalité :

Date de naissance : Commune de Naissance :

Département ou Pays de Naissance :

Adresse postale :

Code Postal..... Ville:.....

Courriel :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

FONCTION ACTUELLE EXERCÉE :

Nom de l'employeur et Adresse :

.....

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

- atteste que toutes les informations données dans le présent document sont exactes et reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

- déclare être informé(e) que la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectifications pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles-mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

Fait à : le.....

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")



DIPLOMES OU TITRES OBTENUS

(avec indication de lieu et de l'année d'obtention)

(Copie diplômes à fournir)

INTITULE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUIVIES

(inscrire les formations suivies)

(Joindre les justificatifs)

INTITULE DES FORMATIONS	ORGANISME	ANNEE	NOMBRE DE JOURS

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Nom et Coordonnées de l'employeur	Fonction(s) exercée(s) et description des activités et des missions	Période d'emploi (du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa)	Quotité de travail (temps complet ou partiel en %)



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

souhaite me présenter au concours Assistant médico administratif de classe supérieure branche ARM.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier
- avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations ci-dessous :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

Article 441-1 du code pénal

Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Article 441-6 du code pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

A....., le.....

Signature du demandeur (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



NOTICE EXPLICATIVE

Concours AMA Branche ARM

Lieu des épreuves : CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME

Nombre de postes : 3 postes sur Angoulême

Date de clôture des candidatures : 07/08/2026

Le concours comporte une phase d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Le Centre Hospitalier d'Angoulême se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

Conditions d'Inscription

Les candidats doivent :

- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique) :
 - Être de nationalité française ou d'Etat membre de l'Union Européenne
 - Jouir de ses droits civiques
 - Ne pas avoir de mentions incompatibles à l'exercice des fonctions sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire
 - Se trouver en position régulière vis-à-vis du code du service national
 - Remplir les conditions d'aptitude au plan médical, en particulier, être à jour de ses vaccinations (conformément aux articles L.321-1, L.321-2 et L.321-3 du Code général de la fonction publique)
- Etre titulaire du diplôme d'assistant de régulation médicale mentionné à l'article L.4393-19 du code de la santé publique.



Nature des Epreuves

Le concours comporte une phase d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.
La phase d'admission du concours consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats : le jury examine les titres de formation.

L'épreuve orale d'admission se compose :

-d'une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un ARM (5 minutes) ;

-d'un échange avec le jury portant sur les connaissances, missions et obligations d'un AMA Arm. Cette échange vise à apprécier les qualités du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète et notamment ses capacités à gérer et à appréhender les situations d'urgence en régulation médicale (20 minutes).

La durée totale de l'épreuve est de 25 minutes.

Composition du Jury

Le jury de ce concours est composé de 4 personnes : :

- 1°) Le directeur de l'établissement ou son représentant, président
- 2°) Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A.
- 3°) Un praticien hospitalier en fonction dans un établissement non concerné par le concours
- 4°) Un professeur de l'enseignement du second degré.

Documents à Fournir

Les candidats doivent fournir en **4 exemplaires** dans l'ordre ci-dessous les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription (pages 1 à 5).
- un curriculum vitae détaillé
- une lettre de motivation
- Une copie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ou copie du livret de famille



- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination
- Extrait n°3 du casier judiciaire (www.cjn.justice.gouv.fr)
- La copie des diplômes dont le diplôme ARM
- La copie des trois dernières évaluations
- Tout document à l'appréciation du candidat permettant l'évaluation du dossier.

Présentation du Dossier de Candidature

Les dossiers de candidature devront être transmis :

- par remise en main propre au secteur recrutement/ attractivité/ concours le jeudi 23 juillet de 08h à 12h et de 13h à 16h.

Ou

- par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception pour le 07/08/2026 (le cachet de la poste faisant foi) à la

Direction des Ressources Humaines du CH d'Angoulême
Secteur recrutement/ Attractivité / Concours
Rond-point de girac CS 55015 St Michel
16 959 ANGOULEME Cedex 9

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet
(accompagné des pièces justificatives).